











Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) 01

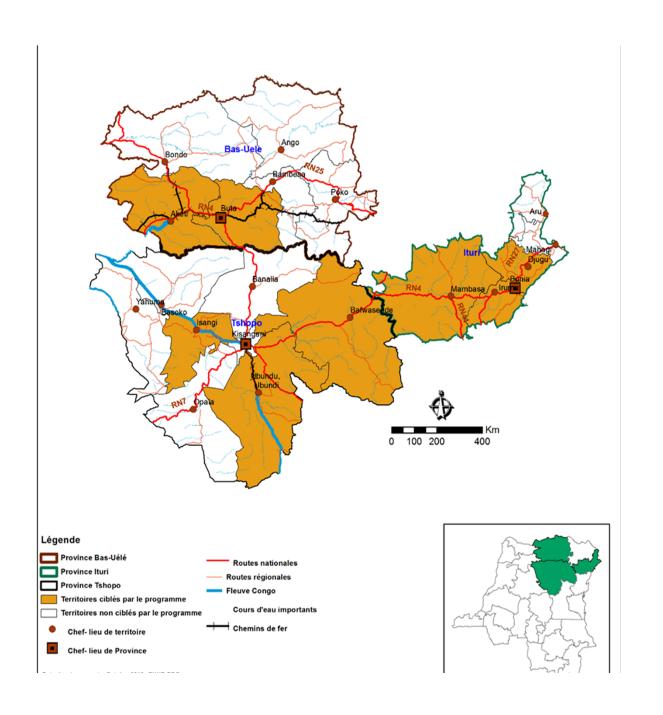
PROGRAMME INTEGRE DES PROVINCES DE LA TSHOPO, DE L'ITURI ET DU BAS UELE

PNUD

3^{ème} réunion du Comité de Pilotage du FONAREDD Kinshasa, 08 février 2016

FICHE RESUMEE DU PROJET

- Objectif: Réduire de 10% la déforestation et améliorer les revenus des populations de 20 % dans les provinces de l'Ituri, du Bas Uele et de la Tshopo.
- Montant: 33 M\$ en deux tranches de 20 MUSD (première tranche, les 3 premières années) et 13 MUSD (deuxième tranche, 2 dernières années).
- Durée : 60 mois
- Agence : PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement
- Bénéficiaire: les populations, les Ministères de l'Intérieur, l'Environnement, Agriculture, Affaires Foncières et Aménagement du Territoire.
- Localisation: les secteurs riverains des nationales 4 et 6 et la route de Mambasa à l'Uganda via Bunia et du Fleuve.
- Mise en œuvre : directe par le PNUD et contrats avec les ong et les services techniques.



Contexte

- Forte déforestation le long des axes routiers principaux et le long du Fleuve
- Migration importante en provenance du Nord Kivu (Mambasa) en direction des fronts pionniers vivriers, bois d'œuvre et charbonnage (Mambasa);
- Agriculture sur brulis principale cause de la déforestation et de la dégradation forestière mais reprise localisée des cultures pérennes (cacao, Mambasa).
- Exploitation forestière artisanale en expansion (Mambasa), sans encadrement ni contrainte sociale; déclin de la foresterie industrielle (Tshopo);
- Développement économique fortement marqué par la relation commerciale avec les pays voisins.

Résultats attendus : 1) renforcement des capacités et de la gouvernance locale

- Réhabilitation de bâtiments et équipements :
 - Aménagement du Territoire (3 provinces)
 - Foncier : 6 brigades
 - Intérieur et ETD : 35 bâtiments de secteurs réhabilités
- Fonctionnement des secteurs/ETD, AT, Foncier, environnement, agriculture (40 motos par service, équipements divers, fonctionnement)
- Motivation des agents et leur formation (à la performance)
- Création et renforcement des capacités des plateformes multi acteurs (Cargs, Comités Locaux de Développement)
- Mécanisme de recours et plaintes

Résultats attendus : 2) aménagement du territoire et Plans de Développement

- Schémas provinciaux d'Aménagement du Territoire (3) et leurs Plans de Développement ;
- Plans de Développement de 35 ETD ;
- Plans simples de gestion de 240 terroirs villageois;
- Enregistrement des Plans de Développement et d'Usage des terres ;
- Coût total renforcement des capacités, gouvernance et planification du développement : 10,9 M\$

Résultats attendus : 3) l'impact des activités économiques sur les forêts est réduit

- Les ménages agricoles adoptent des systèmes techniques de production moins destructeurs (Cultures pérennes, intrants agricoles améliorés, agroforesterie, formations...). 30 000 ha de mises en défens permettant la régénération naturelle, 6000 ha de plantations de cultures pérennes. Contrats liés aux Plans de Développement et l'Aménagement du territoire rémunérés par Paiements aux Résultats (PSE, paiements pour services environnementaux)
- Les consommateurs, les communautés et les forestiers adoptent des pratiques plus durables d'exploitation ou d'usage des produits de la forêt (concessions d'exploitation communautaire ou d'ETD, organisation et formation des artisanaux, 75 000 foyers améliorés dans les cités...).
- Les dynamiques démographiques sont mieux appréhendées (études sur les migrations, planning familial...)

Arrangements de mise en œuvre

- Un Comité de Pilotage par province qui oriente et fait le suivi évaluation, y compris des recours et plaintes. L'équipe projet lui rend compte.
- Mise en œuvre fiduciaire et technique par le PNUD ;
- Une coordination à Kisangani supervise et harmonise les outils, et fait le suivi évaluation ;
- Des équipes projets dans chaque province ;
- Des contrats de mise en œuvre technique avec les ONG locales et les services techniques
- Des contrats du projet avec les ETD, les CLD, le secteur privé, les professionnels pour atteindre les résultats attendus, payés à la performance (PSE, paiements pour services environnementaux);

RECOMMANDATIONS DU CT sur ce projet

- Le projet intégré présenté par le PNUD pour l'ancienne Province Orientale a subi des améliorations significatives par rapport à sa version initiale,
- Il peut-être présenté au COPIL moyennant les modifications suivantes :
 - le résumé exécutif doit comporter précision de budget global, rappel résumé des objectifs quantitatifs et modalités de mise en œuvre.
 - le document projet doit comporter un calcul détaillé de l'impact du projet sur la réduction de la déforestation dans chaque secteur ciblé.
 - Et de même pour l'amélioration des revenus.
- Le Secrétariat exécutif est chargé de vérifier cela avant passage au COPIL

Vérification par le Secrétariat Exécutif

 Le secrétariat exécutif a vérifié que les recommandations du CT ont été prises en compte dans le document final soumis à l'approbation du COPIL.

RECOMMANDATION

Rappel de la recommandation du CT au COPIL, la réserve étant levée :

- Approuver le document de programme « *Programme Intégré REDD+ des Provinces de l'Ituri, Bas Uele et Tshopo* » pour un montant de 33 M USD à libérer en 2 tranches :
 - la première tranche de 20 M USD étant sécurisée,
 - la seconde tranche de 13 M USD étant conditionnée i) à la performance du programme et ii) à la capitalisation dudit Fonds suite à l'évaluation à mi-parcours de la Lettre d'Intention signée avec CAFI

